RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00904
Numéro SIREN : 957 509 045
Nom ou dénomination : ORFIS

Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2020 sous le numéro de dépôt B2020/005219

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Date : 25/02/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/005219**
n° de gestion : **1957B00904**
n° SIREN : **957 509 045 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 25/02/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ORFIS
149 Boulevard Bataille de Stalingrad 69100 VILLEURBANNE

date de clôture : 31/08/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ORFIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 149 Boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 9 5 7 5 0 9 0 4 5 0 0 0 3 6 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/08/2019

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	1 427 329	AI	1 427 329
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	92 998	AK 92 998	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 000	AS 1 000	
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 446 462	AU 1 026 882	419 579
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	437 539	CV	437 539
		Créances rattachées à des participations	BB	14 938	BC	14 938
		Autres titres immobilisés	BD	339	BE	339
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	79 155	BI	79 155
		TOTAL (II)	BJ	3 499 763	BK 1 120 881	2 378 882
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 839 553	BY 314 375	3 525 178
		Autres créances (3)	BZ	377 216	CA	377 216
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	695 496	CG	695 496
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	170 688	CI	170 688
		TOTAL (III)	CJ	5 082 955	CK 314 375	4 768 580
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 582 719	1A 1 435 256	7 147 463

Renvois : (1) Dont droit au bail : 38 920 — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ORFIS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 942 300)	DA	942 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	487 382
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	101 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 183 783
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	146 187
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	5 083
	TOTAL (I)	DL	2 866 235
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	526 234
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 254
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 416 800
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 505 780
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	517 254
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	304 904
	TOTAL (IV)	EC	4 281 228
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 147 463

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	23 516
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 996 798
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ORFIS — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	9 604 853	FH		FI	9 604 853	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 604 853	FK		FL	9 604 853	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	248 949	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 217	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	9 855 020	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 307 547	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	342 883	
	Salaires et traitements*					FY	3 432 871	
	Charges sociales (10)					FZ	1 407 423	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	136 729	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	93 727	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	50 558	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 771 740	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	83 279	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	50 253	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	5	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	27 710	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	77 969	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 376	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 376	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	71 593	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	154 872	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ORFIS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 173
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 173
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	325
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 509
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 835
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 338
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	10 024
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	9 936 163
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	9 789 976
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	146 187

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	50 253
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	17 000
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	151 354
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	39	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	286	
Amortissements dérogatoires	1 509	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 173

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ORFIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 7 147 464 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 146 187 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2019 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28), du règlement de l'ANC N° 2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016, relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 3 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 29 818 euros a été porté au crédit du compte 648900 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018, soit 106 941 €, est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1 520 328			1 520 328
Immobilisations corporelles	1 418 864	57 904	29 305	1 447 462
Immobilisations financières	726 525	1 373	195 924	531 974
Total	**3 665 716**	**59 277**	**225 229**	**3 499 764**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	92 998			92 998
Immobilisations corporelles	920 459	136 729	29 305	1 027 883
Immobilisations financières				
Total	**1 013 457**	**136 729**	**29 305**	**1 120 881**
ACTIF NET				**2 378 883**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	1 427 330			1 427 330
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	92 998			92 998
Immobilisations incorporelles	**1 520 328**			**1 520 328**
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 000			1 000
- Installations générales, agencements aménagements divers	816 633	22 575		839 208
- Matériel de transport	190 728			190 728
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	410 503	35 329	29 305	416 527
Immobilisations corporelles	**1 418 864**	**57 904**	**29 305**	**1 447 462**
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	452 498		20	452 478
- Autres titres immobilisés	335	5		340
- Prêts et autres immobilisations financières	273 692	1 368	195 904	79 156
Immobilisations financières	**726 525**	**1 373**	**195 924**	**531 974**
ACTIF IMMOBILISE	**3 665 716**	**59 277**	**225 229**	**3 499 764**

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fonds commercial COREGE			686 474	686 474
Fonds commercial CECRA			475 258	475 258
Fonds commercial FAYE	26 983			26 983
Fonds commercial SOGERCO			32 000	32 000
Fonds commercial SAREC			167 694	167 694
Total	**26 983**		**1 361 426**	**1 388 409**

Modalités de comptabilisation des dépréciations :

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	92 998			92 998
Immobilisations incorporelles	**92 998**			**92 998**
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 000			1 000
- Installations générales, agencements aménagements divers	518 437	46 419		564 856
- Matériel de transport	134 271	19 958		154 229
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	266 751	70 352	29 305	307 797
Immobilisations corporelles	**920 459**	**136 729**	**29 305**	**1 027 883**
ACTIF IMMOBILISE	**1 013 457**	**136 729**	**29 305**	**1 120 881**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 481 554 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	14 939		14 939
Prêts			
Autres	79 156		79 156
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 839 554	3 839 554	
Autres	377 217	377 217	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	170 689	170 689	
Total	**4 481 554**	**4 387 459**	**94 095**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLTS PROD. NON ENCORE FACT.	1 034 759
Total	**1 034 759**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	318 242	93 728	97 595	314 375
Total	**318 242**	**93 728**	**97 595**	**314 375**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		93 728	97 595	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

	Montant
CLIENTS	314 375
TOTAL	**314 375**

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 942 300,00 euros décomposé en 18 846 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	18 846	50,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	18 846	50,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 573	1 510		5 083
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**3 573**	**1 510**		**5 083**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		1 510		

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	526 235	241 805	284 430	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	6 962	6 962		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 416 801	1 416 801		
Dettes fiscales et sociales	1 505 780	1 505 780		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	520 546	520 546		
Produits constatés d'avance	304 904	304 904		
Total	**4 281 228**	**3 996 799**	**284 430**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	252 986			
(**) Dont envers les associés	3 292			

Charges à payer

	Montant
FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	103 850
INT.COUR./EMPR.ETB CREDIT	278
ASSOCIES INTERETS COURUS	225
DETTES PROV. POUR CONGES	164 354
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	116 250
PERSONNEL-FRAIS DE DÉPLACEMENT	10 696
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	72 384
ORGAN.SOCIA.CHARGES A PAYER	63 689
CHARGES A PAYER	47 201
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	19 498
AIDE AU LOGEMENT	23 574
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	27 869
Total	**649 867**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	170 689		
Total	**170 689**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	304 904		
Total	**304 904**		

Listes des filiales et participations

Liste des filiales et participations exercice 01/09/2018 au 31/08/2019					
	(1) Capital	(2) Capitaux propres autres que le capital	(3) Quote-part du capital détenue en %	(4) Valeur comptable brute des titres	(5) Valeur comptable nette des titres
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE					
- Filiales					
(détenues à + 50%)					
SARL ORLYSE MANGEMENT	16 000	714	100%	16 633	16 633
SARL INFORMIS	10 000	38 901	99%	7 546	7 546
SARL ORFIS BEL AIR (au 30/09/2018)	180 000	160 602	99,95%	53 342	53 342
- Participations					
(détenues entre 10 et 50%)					
SAS D.LESUR (30/06/2019)	37 800	386 496	49,95%	347 874	347 874
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES					
	(6) Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	(7) Montants des cautions et avals donnés par la société	(8) CA HT du dernier exercice écoulé	(9) Résultat du dernier exercice clos	(10) Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE					
- Filiales					
(détenues à + 50%)					
SARL ORLYSE MANGEMENT	0	0	0	-576	0
SARL INFORMIS	0	0	249 004	534	0
SARL ORFIS BEL AIR (au 30/09/2018)	0	0	720 105	52 235	37 981
- Participations					
(détenues entre 10 et 50%)					
SAS D.LESUR (30/06/2019)	0	0	806 732	30 259	12 272
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES					

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2019
EXPERTISE COMPTABLE	5 664 056
COMMISSARIAT AUX COMPTES	2 814 328
CONSEIL	1 126 469
TOTAL	**9 604 853**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 000 euros
Honoraire des autres services : 300 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	40	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	286	
Amortissements dérogatoires	1 510	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 174
TOTAL	**1 836**	**3 174**

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal – 28 %	72 228
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	106 941
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	10 200
Autres imputations	

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	154 873	9 638	145 235
+ Résultat exceptionnel	1 338	386	952
- Participations des salariés			
Résultat comptable	**156 211**	**10 024**	**146 187**

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)
(**) Majoré du montant du CICE
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 57 350 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	5 083
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	**5 083**
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	209 903
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**209 903**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**57 350**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	313 425
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement de 472 actions de la société D.Lesur Expertise et Conseil	347 874
Autres engagements donnés	347 874
Total	**661 299**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

L'entreprise n'a pas constitué de provision à ce titre et n'a pas souscrit d'assurance garantissant ce passif latent.
Le montant mentionné en engagement hors bilan évalué à 313 425 euros au 31/08/2019 est déterminé en tenant compte des paramètres techniques suivants :
- Convention collective : Expertise-Comptable
- Personnel agé de 45 ans et plus
- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de charges sociales compris entre 43% et 45%
- Taux d'actualisation : 0.80%

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, de recrutement, .

ORFIS
Société par actions simplifiée au capital de 942 300 euros
Siège social : 149 Boulevard de Stalingrad,
69100 VILLEURBANNE
957 509 045 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 FEVRIER 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2019 s'élevant à 146 187,12 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	146 187,12 euros
A titre de dividendes Soit 0,80 euro par action	15 000,00 euros
Le solde En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 314 970,24 euros.	131 187,12 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 18,40 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 14 981,60 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	**Dividende versé**	Portion ouvrant droit à abattement	Portion n'ouvrant pas droit à abattement
31.08.2018	/	/	/
31.08.2017 Distribution exceptionnelle (06.12.2018	87.890 € 94.230 €	525,00 euros 115,00 euros	87 365,00 euros 94.115,00 euros
31.08.2016	95.110,00 euros	525,00 euros	94.585,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 FEVRIER 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Louis FLECHE

ALPHA AUDIT

SAS ORFIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 942 300 euros

Le Palais d'Hiver
149, Boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

957 509 045 RCS LYON

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2019

GILLES GALLEGO - COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
inscrite auprès de la Compagnie de Lyon
31 rue Antoine Roybet - 69740 Genas - Tél. **04 72 19 23 30** - gilles.gallego@alpha.experts-comptables.fr
SARL AU CAPITAL DE 8 000 € - CODE NAF 6920 Z - SIREN 437 966 799

ALPHA AUDIT

SAS ORFIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 942 300 euros
Le Palais d'Hiver
149, Boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

957 509 045 RCS LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 Aout 2019

Aux associés de la SAS ORFIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ORFIS relatifs à l'exercice clos le 31 aout 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
inscrite auprès de la Compagnie de Lyon
31 rue Antoine Roybet - 69740 Genas - Tél. **04 72 19 23 30** - gilles.gallego@alpha.experts-comptables.fr
SARL AU CAPITAL DE 8 000 € - CODE NAF 6920 Z - SIREN 437 966 799

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Ces appréciations ont porté sur les principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Genas, le 31 Janvier 2020

Le commissaire aux comptes

Gilles GALLEGO

Bilan (Actif - Passif)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial (1)	1 427 330		1 427 330	1 427 330
Autres immobilisations incorporelles	92 998	92 998		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	1 000	1 000		
Autres immobilisations corporelles	1 446 462	1 026 883	419 579	498 404
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations et créances rattachées	452 478		452 478	452 498
Autres titres immobilisés	340		340	335
Prêts				
Autres immobilisations financières	79 156		79 156	273 692
ACTIF IMMOBILISE	**3 499 764**	**1 120 881**	**2 378 883**	**2 652 259**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 839 554	314 375	3 525 179	3 150 734
Fournisseurs débiteurs	1 825		1 825	5 814
Personnel	856		856	5 447
Etat, Impôts sur les bénéfices	139 804		139 804	86 907
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	233 232		233 232	238 027
Autres créances	1 500		1 500	77 248
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	695 496		695 496	1 147 247
Charges constatées d'avance	170 689		170 689	164 745
ACTIF CIRCULANT	**5 082 956**	**314 375**	**4 768 581**	**4 876 169**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**8 582 720**	**1 435 256**	**7 147 464**	**7 528 428**
(1) Dont droit au bail	38 920		38 920	
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Voir rapport de l'expert comptable

Bilan (Actif - Passif)

	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	942 300	942 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	487 382	487 382
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	101 500	101 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 183 783	1 016 673
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**146 187**	**261 341**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	5 083	3 573
CAPITAUX PROPRES	**2 866 236**	**2 812 769**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	526 235	729 322
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 962	7 355
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3 292	557 733
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 416 801	1 494 629
Dettes fiscales et sociales	1 505 780	1 558 769
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	517 254	42 219
Produits constatés d'avance (1)	304 904	325 633
DETTES (1)	**4 281 228**	**4 715 659**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**7 147 464**	**7 528 428**
(1) Dont à plus d'un an (a)	284 430	729 523
(1) Dont à moins d'un an (a)	3996 799	3986 136
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Sauf avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	9 604 853	9 364 849
Autres produits	250 167	335 948
Total	**9 855 020**	**9 700 797**
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Autres achats & charges externes	4 307 548	4 061 082
Total	**4 307 548**	**4 061 082**
MARGE SUR M/SES & MAT	5 547 473	5 639 714
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	342 883	370 094
Salaires et Traitements	3 432 871	3 254 056
Charges sociales	1 407 423	1 411 849
Amortissements et provisions	230 457	295 631
Autres charges	50 559	44 290
Total	**5 464 193**	**5 375 920**
RESULTAT D'EXPLOITATION	83 280	263 795
Produits financiers	77 970	54 165
Charges financières	6 377	8 831
Résultat financier	**71 593**	**45 334**
RESULTAT COURANT	154 873	309 129
Produits exceptionnels	3 174	28 064
Charges exceptionnelles	1 836	14 428
Résultat exceptionnel	**1 338**	**13 636**
Participation des salariés		3 528
Impôts sur les bénéfices	10 024	57 896
RESULTAT DE L'EXERCICE	146 187	261 341

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ORFIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 7 147 464 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 146 187 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2019 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28), du règlement de l'ANC N° 2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016, relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 3 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 29 818 euros a été porté au crédit du compte 648900 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018, soit 106 941 €, est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1 520 328			1 520 328
Immobilisations corporelles	1 418 864	57 904	29 305	1 447 462
Immobilisations financières	726 525	1 373	195 924	531 974
Total	3 665 716	59 277	225 229	3 499 764
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	92 998			92 998
Immobilisations corporelles	920 459	136 729	29 305	1 027 883
Immobilisations financières				
Total	1 013 457	136 729	29 305	1 120 881
ACTIF NET				2 378 883

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	1 427 330			1 427 330
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	92 998			92 998
Immobilisations incorporelles	**1 520 328**			**1 520 328**
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 000			1 000
- Installations générales, agencements aménagements divers	816 633	22 575		839 208
- Matériel de transport	190 728			190 728
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	410 503	35 329	29 305	416 527
Immobilisations corporelles	**1 418 864**	**57 904**	**29 305**	**1 447 462**
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	452 498		20	452 478
- Autres titres immobilisés	335	5		340
- Prêts et autres immobilisations financières	273 692	1 368	195 904	79 156
Immobilisations financières	**726 525**	**1 373**	**195 924**	**531 974**
ACTIF IMMOBILISE	3 665 716	59 277	225 229	3 499 764

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fonds commercial COREGE			686 474	686 474
Fonds commercial CECRA			475 258	475 258
Fonds commercial FAYE	26 983			26 983
Fonds commercial SOGERCO			32 000	32 000
Fonds commercial SAREC			167 694	167 694
Total	**26 983**		**1 361 426**	**1 388 409**

Modalités de comptabilisation des dépréciations :

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	92 998			92 998
Immobilisations incorporelles	**92 998**			**92 998**
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 000			1 000
- Installations générales, agencements aménagements divers	518 437	46 419		564 856
- Matériel de transport	134 271	19 958		154 229
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	266 751	70 352	29 305	307 797
Immobilisations corporelles	**920 459**	**136 729**	**29 305**	**1 027 883**
ACTIF IMMOBILISE	**1 013 457**	**136 729**	**29 305**	**1 120 881**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 481 554 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	14 939		14 939
Prêts			
Autres	79 156		79 156
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 839 554	3 839 554	
Autres	377 217	377 217	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	170 689	170 689	
Total	4 481 554	4 387 459	94 095
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLTS PROD. NON ENCORE FACT.	1 034 759
Total	1 034 759

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	318 242	93 728	97 595	314 375
Total	**318 242**	**93 728**	**97 595**	**314 375**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		93 728	97 595	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

	Montant
CLIENTS	314 375
TOTAL	**314 375**

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 942 300,00 euros décomposé en 18 846 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	18 846	50,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	18 846	50,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 573	1 510		5 083
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 573	1 510		5 083
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		1 510		

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	526 235	241 805	284 430	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	6 962	6 962		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 416 801	1 416 801		
Dettes fiscales et sociales	1 505 780	1 505 780		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	520 546	520 546		
Produits constatés d'avance	304 904	304 904		
Total	**4 281 228**	**3 996 799**	**284 430**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	252 986			
(**) Dont envers les associés	3 292			

Charges à payer

	Montant
FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	103 850
INT.COUR./EMPR.ETB CREDIT	278
ASSOCIES INTERETS COURUS	225
DETTES PROV. POUR CONGES	164 354
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	116 250
PERSONNEL-FRAIS DE DÉPLACEMENT	10 696
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	72 384
ORGAN.SOCIA.CHARGES A PAYER	63 689
CHARGES A PAYER	47 201
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	19 498
AIDE AU LOGEMENT	23 574
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	27 869
Total	**649 867**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	170 689		
Total	170 689		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	304 904		
Total	304 904		

Listes des filiales et participations

Liste des filiales et participations exercice 01/09/2018 au 31/08/2019					
	(1) Capital	(2) Capitaux propres autres que le capital	(3) Quote-part du capital détenue en %	(4) Valeur comptable brute des titres	(5) Valeur comptable nette des titres
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE					
- Filiales (détenues à + 50%)					
SARL ORLYSE MANGEMENT	16 000	714	100%	16 633	16 633
SARL INFORMIS	10 000	38 901	99%	7 546	7 546
SARL ORFIS BEL AIR (au 30/09/2018)	180 000	160 602	99,95%	53 342	53 342
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
SAS D.LESUR (30/06/2019)	37 800	386 496	49,95%	347 874	347 874
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES					
	(6) Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	(7) Montants des cautions et avals donnés par la société	(8) CA HT du dernier exercice écoulé	(9) Résultat du dernier exercice clos	(10) Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE					
- Filiales (détenues à + 50%)					
SARL ORLYSE MANGEMENT	0	0	0	-576	0
SARL INFORMIS	0	0	249 004	534	0
SARL ORFIS BEL AIR (au 30/09/2018)	0	0	720 105	52 235	37 981
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
SAS D.LESUR (30/06/2019)	0	0	806 732	30 259	12 272
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES					

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2019
EXPERTISE COMPTABLE	5 664 056
COMMISSARIAT AUX COMPTES	2 814 328
CONSEIL	1 126 469
TOTAL	9 604 853

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 000 euros
Honoraire des autres services : 300 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	40	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	286	
Amortissements dérogatoires	1 510	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 174
TOTAL	1 836	3 174

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal – 28 %	72 228
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	106 941
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	10 200
Autres imputations	

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	154 873	9 638	145 235
+ Résultat exceptionnel	1 338	386	952
- Participations des salariés			
Résultat comptable	**156 211**	**10 024**	**146 187**

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)
(**) Majoré du montant du CICE
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 57 350 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	5 083
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	5 083
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	209 903
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	209 903
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	57 350
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	313 425
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement de 472 actions de la société D.Lesur Expertise et Conseil	347 874
Autres engagements donnés	347 874
Total	**661 299**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

L'entreprise n'a pas constitué de provision à ce titre et n'a pas souscrit d'assurance garantissant ce passif latent.
Le montant mentionné en engagement hors bilan évalué à 313 425 euros au 31/08/2019 est déterminé en tenant compte des paramètres techniques suivants :
- Convention collective : Expertise-Comptable
- Personnel agé de 45 ans et plus
- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de charges sociales compris entre 43% et 45%
- Taux d'actualisation : 0.80%

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, de recrutement, .